



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

RADIOTÉLÉGRAPHIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

Année 1914



BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1916



Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Canada ¹⁾		Ceylan ¹⁾		Chili		Cocos-Keeling (Iles) ¹⁾		Colombie	
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
I. Stations.										
Stations ouvertes :										
a. à la correspondance publique générale	—	—	—	—	—	10	—	—	—	—
b. à la correspondance publique restreinte	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
d. à la correspondance officielle	—	—	—	—	7	20	—	—	—	—
e. à la correspondance d'intérêt privé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
f. à la correspondance particulière	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
g. exclusivement à la réception et à la transmission de signaux de détresse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	—	—	—	—	7 ¹⁾	30 ¹⁾	—	—	—	—
II. Appareils.										
Appareils récepteurs en service	Morse		—		—		—		—	
	téléphones		—		7		30		—	
	autres		—		—		—		—	
Totaux	—	—	—	—	7	30	—	—	—	—
III. Personnel.										
a. Personnel de l'Administration centrale	—	—	—	—	2	1	—	—	—	—
b. Personnel d'exploitation :										
Fonctionnaires supérieurs	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—
Fonctionnaires d'exploitation des stations	—	—	—	—	30	60	—	—	—	—
c. Autre personnel	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—
Totaux	—	—	—	—	39	61	—	—	—	—
IV. Radiotélégrammes.										
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	—	—	—	—	— ²⁾	—	—	—	—	—
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	—	—	—	—	— ²⁾	—	—	—	—	—
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	—	—	—	—	— ²⁾	—	—	—	—	—
Total	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
V. Recettes.										
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
a. Produit des correspondances (au profit de l'Administration à laquelle se rapporte la statistique)	taxe côtière		— ³⁾	—	—	—	—	—	—	—
	taxe de bord		— ³⁾	—	—	—	—	—	—	—
	taxe télégraphique		— ³⁾	—	—	—	—	—	—	—
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI. Dépenses.										
a. Frais d'exploitation										
Personnel	—	—	229.963 ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—
Matériel et entretien des stations	—	—	143.300 ⁵⁾	—	—	—	—	—	—	—
b. Frais d'établissement des stations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	—	—	373.263	—	—	—	—	—	—	—

comparative de 1914.

Congo belge	Côte d'Or ¹⁾		Curaçao (Colonie)		Cyrénaïque		Danemark ¹⁾		Egypte		Erythrée ¹⁾		Espagne					
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord		
1	—	—	—	—	1	—	—	—	2	6	1	—	—	—	10	68	1	—
—	—	—	—	—	2 ¹⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	27 ²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ¹⁾	—	—	—	—	3 ²⁾	—	3	—	8 ³⁾	42 ³⁾	1 ¹⁾	—	—	—	10 ²⁾	68 ²⁾	1 ¹⁾	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	—	—	—	—	3	—	3	—	3	15	2	—	—	—	10	70	1	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	27 ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
2	—	—	—	—	3	—	3	—	11	42	2	—	—	—	10	70	1	—
—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	26	6	1	—
1 ²⁾	—	—	—	—	1	—	—	—	2	—	1	—	—	—	14	—	—	—
2	—	—	—	—	6	—	22	—	10	42	6	—	—	—	50	80	3	—
5	—	—	—	—	3	—	10	—	—	—	—	—	—	—	8	10	—	—
8	—	—	—	—	12	—	32	—	12	42	9	—	—	—	98	96	4	—
47	—	—	—	—	273	—	—	—	318	1.243	—	—	—	—	2.861	—	31	—
126	—	—	—	—	531	—	—	—	1.159	4.318	—	—	—	—	15.691	—	75	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16.807	—	—	—
173	—	—	—	—	804	—	—	—	1.477	5.561	—	—	—	—	35.359	—	106	—
Fr. 1.357	Fr. —	Fr. —	Fr. —	Fr. —	Fr. 8.493	Fr. —	Fr. —	Fr. —	Fr. 3.189	Fr. 36.638	Fr. —	Fr. —	Fr. —	Fr. —	Fr. 118.641	Fr. —	Fr. 925	Fr. —
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20.780	—	—	—
348	—	—	—	—	—	—	—	—	1.360	5.350	—	—	—	— ³⁾	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1.705	—	—	—	—	8.493	—	—	—	4.549	41.988	—	—	—	—	139.421	—	925	—
—	—	—	—	—	14.500	—	—	—	20.634 ⁵⁾	—	—	—	—	—	168.103 ⁴⁾	—	18.000	—
41.500 ³⁾	—	—	—	—	5.188	—	—	—	5.298 ⁵⁾	—	51.611	—	—	—	189.629 ⁵⁾	—	295	—
—	—	—	—	—	3.658	—	—	—	65.893 ⁵⁾	—	—	—	—	—	3.000.000 ⁶⁾	—	—	—
41.500	—	—	—	—	23.346	—	—	—	91.825	51.611	—	—	—	—	3.357.732	—	18.295	—

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Portugal		Roumanie ¹⁾		Russie y compris Possessions et Protectorats 1913		Russie y compris Possessions et Protectorats 1914		Siam	
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
I. Stations.										
Stations ouvertes :										
a. à la correspondance publique générale			1	5	16	24	18	45		
b. à la correspondance publique restreinte			—	—	—	—	—	—		
c. à la correspondance publique de longue portée			—	—	—	—	—	—		
d. à la correspondance officielle			—	—	13	78	— ⁵⁾	— ⁵⁾		
e. à la correspondance d'intérêt privé			—	—	—	—	—	2		
f. à la correspondance particulière			—	—	—	—	1	—		
g. exclusivement à la réception et à la transmission de signaux de détresse			—	—	—	—	—	—		
Totaux			1 ²⁾	5 ²⁾	29 ¹⁾	102 ¹⁾	19 ⁵⁾	47 ⁵⁾		
II. Appareils.										
Appareils récepteurs en service :										
Morse			—	—	13	—	—	—		
téléphones			1	5	16	24 ²⁾	19	47		
autres			—	—	—	—	—	—		
Totaux			1	5	29	24	19	47		
III. Personnel.										
a. Personnel de l'Administration centrale			2	—	20	—	5	5		
b. Personnel d'exploitation :										
Fonctionnaires supérieurs			2	—	4	3 ³⁾	20	4		
Fonctionnaires d'exploitation des stations			1	5 ³⁾	85	36 ³⁾	74	51		
c. Autre personnel			1	—	30	24 ³⁾	28	—		
Totaux			6	5	139	63	127	60		
IV. Radiotélégrammes.										
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité			295	— ³⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾		
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité			3	— ³⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾		
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)			367	— ³⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾		
Total			665	—	—	—	—	—		
V. Recettes.										
a. Produit des correspondances (au profit de l'Administration à laquelle se rapporte la statistique) :	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
taxe côtière			—	— ³⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾		
taxe de bord			1.165	— ³⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾		
taxe télégraphique			479	— ³⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾		
b. Recettes diverses			—	— ³⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾		
Total			1.644	—	—	—	—	—		
VI. Dépenses.										
a. Frais d'exploitation :										
Personnel			14.100 ⁴⁾	192.000 ⁴⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾		
Matériel et entretien des stations			5.736 ⁵⁾	160.000 ⁴⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾		
b. Frais d'établissement des stations			7.170 ⁶⁾	1.870.000 ⁴⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾	— ⁷⁾		
Total			27.006	2.222.000	—	—	—	—		

comparative de 1914.

Sierra-Leone ¹⁾		Somalie britannique ¹⁾		Somalie italienne		Suède		S. Marin (République)		Trinité et Tobago ¹⁾		Tripolitaine		Tunisie		Turquie	
Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
—	—	—	—	—	—	3	3	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
—	—	—	—	—	—	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	5	1	35	—	—	—	—	—	1	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	5 ¹⁾	—	5 ¹⁾	61 ¹⁾	—	—	—	—	2 ¹⁾	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	5	—	5	61	—	—	—	—	2	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	5	—	5	61	—	—	—	—	2	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	2 ²⁾	—	—	—	—	—	— ²⁾	—	—	—
—	—	—	—	—	—	1	—	2 ²⁾	—	—	—	—	—	— ²⁾	—	—	—
—	—	—	—	—	—	16	—	14 ²⁾	2 ²⁾	—	—	—	—	— ²⁾	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	— ²⁾	—	—	—
—	—	—	—	—	—	17	—	18	2	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	45	—	1.031	—	—	—	—	—	90	—	—	—
—	—	—	—	—	—	56	—	3.967	—	—	—	—	—	1.157	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	636	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	101	—	5.634 ³⁾	—	—	—	—	—	1.247	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	490	5.744	—	—	—	—	2.389	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	5.823	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	210	3.500 ⁴⁾	—	—	—	—	1.021	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	700	—	15.067	—	—	—	—	—	3.410	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	— ⁵⁾	—	—	—	—	—	— ³⁾	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	— ⁵⁾	—	—	—	—	—	— ³⁾	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	— ⁵⁾	—	—	—	—	—	— ³⁾	—	—	—

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Uruguay 1913		Uruguay 1914		Zanzibar ¹⁾					
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
I. Stations.										
Stations ouvertes :										
a. à la correspondance publique générale	3	—	3	—	—	—				
b. à la correspondance publique restreinte	—	—	—	—	—	—				
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—	—	—	—	—				
d. à la correspondance officielle	—	6	—	6	—	—				
e. à la correspondance d'intérêt privé	—	—	—	—	—	—				
f. à la correspondance particulière	—	—	—	—	—	—				
g. exclusivement à la réception et à la transmission de signaux de détresse	—	—	—	—	—	—				
Totaux	3 ¹⁾	6 ¹⁾	3 ¹⁾	6 ¹⁾	—	—				
II. Appareils.										
Appareils récepteurs en service	{	Morse	—	—	—	—	—	—		
		téléphones	3	6	3	6	—	—		
		autres	—	—	—	—	—	—		
		Totaux	3	6	3	6	—	—		
III. Personnel.										
a. Personnel de l'Administration centrale	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	—	—				
b. Personnel d'exploitation :										
Fonctionnaires supérieurs	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	—	—				
Fonctionnaires d'exploitation des stations	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	—	—				
c. Autre personnel	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	—	—				
Totaux	—	—	—	—	—	—				
IV. Radiotélégrammes.										
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	4.675		3.578		—					
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	8.556		6.423		—					
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	—		—		—					
Total	13.231		10.001		—					
V. Recettes.										
a. Produit des correspondances (au profit de l'Administration à laquelle se rapporte la statistique)	{	taxe côtière	Fr. 79.954	Fr. 79.495	—	—	—	—	—	—
		taxe de bord	—	—	—	—	—	—	—	—
		taxe télégraphique	16.260	13.401	—	—	—	—	—	—
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—	—				
Total		96.214	92.896	—	—	—				
VI. Dépenses.										
a. Frais d'exploitation	{	Personnel	— ²⁾	— ²⁾	—	—	—	—	—	—
		Matériel et entretien des stations	— ²⁾	— ²⁾	—	—	—	—	—	—
b. Frais d'établissement des stations		— ²⁾	— ²⁾	—	—	—				
Total		—	—	—	—	—				

comparative de 1914.

Observations
Afrique du Sud (Union). — ¹⁾ Par suite des conditions anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.
Afrique équatoriale française. — ¹⁾ La station assure, en outre, les relations entre le câble français aboutissant à Pointe Noire et le Congo belge. De plus, elle assure le service télégraphique en doublant la ligne télégraphique Pointe Noire-Brazzaville. — ²⁾ Système de la Société française radio-électrique, à émission musicale.
Afrique occidentale portugaise. — ¹⁾ Il n'existe pas de stations radiotélégraphiques.
Afrique orientale portugaise et Possessions asiatiques. — ¹⁾ Il n'existe pas de stations radiotélégraphiques.
Allemagne et Protectorats. — ¹⁾ Les travaux touchant la statistique ayant été restreints pendant la guerre, aucune indication ne peut être fournie.
Australie (Fédération). — ¹⁾ Par suite des conditions anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.
Autriche. — ¹⁾ Les systèmes employés sont : 32 Telefunken, à étincelles soufflées musicales, 1 Marconi et 1 Morse. — ²⁾ Ces fonctionnaires sont employés, en outre, au service administratif (Inspectorat). — ³⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations de bord. — ⁴⁾ Soit 6.500 fr. pour les stations côtières et 10.500 fr. pour les stations de bord.
Bahama (Iles). — ¹⁾ Par suite des conditions anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.
Belgique. — ¹⁾ Par suite des événements politiques, aucune indication ne peut être fournie.
Bulgarie. — ¹⁾ Système Marconi.
Canada. — ¹⁾ Par suite des conditions anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.
Ceylan. — ¹⁾ Par suite des conditions anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.
Chili. — ¹⁾ Les systèmes employés sont : 31 Marconi, 3 Telefunken et 3 Composé Telefunken et Marconi. — ²⁾ Les stations du Gouvernement chilien n'étant pas ouvertes au service de la correspondance publique générale, les renseignements ne peuvent être donnés sous la forme prescrite. Le nombre de radiotélégrammes échangés par les stations côtières pendant l'année 1914 a été de 17.059, tandis que le nombre des radiotélégrammes échangés par les stations de bord a été de 9.239. Ces chiffres ne comprennent pas les radiotélégrammes échangés par les stations de bord de la „Cia Sud-Americana de Vapores“, ces stations étant exploitées par la „Compagnie Marconi“ à Londres. — ³⁾ Les stations du Gouvernement n'étant pas ouvertes à la correspondance publique, et un certain nombre de stations de bord étant exploitées par la „Compagnie Marconi“ à Londres, aucune indication ne peut être fournie. — ⁴⁾ Dont 115.863 fr. pour les stations côtières et 114.100 fr. pour les stations de bord. Dans ce dernier chiffre ne sont pas compris les frais d'exploitation des 10 stations de bord de la „Cia Sud-Americana de Vapores“, lesquelles sont exploitées par la „Compagnie Marconi“ à Londres. — ⁵⁾ Dont 110.300 fr. pour les stations côtières et 33.000 fr. pour les stations de bord. Dans ce dernier chiffre ne sont pas compris les frais d'exploitation des 10 stations de bord de la „Cia Sud-Americana de Vapores“, stations exploitées par la „Compagnie Marconi“ à Londres.
Cocos-Keeling (Iles). — ¹⁾ Par suite des conditions anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.
Congo belge. — ¹⁾ Système radio-électrique à étincelles musicales. — ²⁾ Ingénieur chargé également de la construction, de l'entretien et de la surveillance des stations de télégraphie sans fil à l'intérieur. — ³⁾ L'Administration paie en plus, à l'exploitant du service de la radiotélégraphie, une taxe de 5 centimes par mot transmis ou reçu et par poste simple utilisé.
Côte d'Or. — ¹⁾ Par suite des conditions anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.
Curaçao (Colonie). — ¹⁾ Ces stations sont ouvertes essentiellement au service télégraphique ordinaire. — ²⁾ Une station emploie le système Telefunken, à étincelles soufflées musicales (Ile de Curaçao), et 2 stations emploient le système Telefunken (simple).
Danemark. — ¹⁾ Année budgétaire du 1 ^{er} Avril 1914 au 31 Mars 1915. — ²⁾ La correspondance publique peut être admise s'il n'y a pas de correspondance officielle. — ³⁾ Les systèmes employés sont : 13 Telefunken, 1 Marconi-Telefunken, 4 Marconi, 3 Poulsen, plus 29 systèmes divers. — ⁴⁾ Stations militaires. — ⁵⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières mentionnées sous I a.
Egypte. — ¹⁾ Système Marconi.
Erythrée. — ¹⁾ Les stations de Massaua et d'Assab ne sont pas ouvertes à la correspondance avec les navires en mer.
Espagne. — ¹⁾ Presque toutes les stations de bord espagnoles sont exploitées par la „Société Anonyme de Télégraphie sans fil“ à Bruxelles. Par suite de la guerre, certains renseignements se rapportant à ces stations ne peuvent être fournis. — ²⁾ Système Marconi. — ³⁾ Cette indication ne peut être fournie. — ⁴⁾ Soit 161.253 fr. pour les stations côtières

Statistique radiotélégraphique comparative de 1914.

Observations

et 6.850 fr. pour les stations de bord. — ⁵) Soit 94.804 fr. pour les stations côtières et 94.825 fr. pour les stations de bord. — ⁶) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Espagne (Colonie espagnole du Golfe de Guinée). — ¹) Système Telefunken.

Etats-Unis d'Amérique. — ¹) Un grand nombre de stations appartenant à des compagnies privées, il est impossible de donner des renseignements rigoureusement exacts. — ²) Les systèmes employés sont : 431 Marconi, 48 Telefunken, 30 Fessenden et 9 Wireless Specialty Apparatus Company. L'indication du système employé ne peut être fournie en ce qui concerne 620 stations. — ³) Soit 98.231 fr. pour les stations côtières et 162.308 fr. pour les stations de bord. — ⁴) Soit 15.008 fr. pour les stations côtières et 55.881 fr. pour les stations de bord. — ⁵) Dépenses afférentes aux stations de bord seulement.

Falkland (Iles). — ¹) Par suite des conditions anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.

• **Fidji (Iles).** — ¹) Par suite des conditions anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.

France (Métropole). — ¹) Le service de la télégraphie sans fil est assuré à l'Administration centrale des Postes et des Télégraphes par un personnel qui est également chargé d'autres attributions. — ²) Affectés seulement aux stations côtières dépendant de l'Administration. — ³) Il n'est pas tenu compte des taxes de bord, qui ne sont pas des recettes au profit de l'Administration. — ⁴) Ces taxes sont comprises dans le produit des taxes télégraphiques. — ⁵) Aucune indication ne peut être fournie.

Grande-Bretagne. — ¹) Par suite des conditions anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.

Grèce. — ¹) Les systèmes employés sont : 22 Marconi, 21 Telefunken, 2 Marconi-Telefunken et 2 U. S. N.

Guyane britannique. — ¹) Par suite des circonstances anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.

Indes britanniques (Office indien). — ¹) Par suite des circonstances anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.

Indes britanniques (Office indo-européen). — ¹) Système Marconi pour la réception et système Lodge-Muirhead pour la transmission.

Indes néerlandaises. — ¹) Système Telefunken. — ²) Aucune indication ne peut être fournie. — ³) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Indo-Chine française. — ¹) 3 stations emploient le système de la Société française radio-électrique, à étincelles musicales, et 1 station le système Ducretet-Rochefort modifié.

Italie (Métropole). — ¹) Par suite des événements politiques, aucune indication ne peut être fournie.

Jamaïque. — ¹) Par suite des conditions anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.

Japon, Formose, Territoire de Kwantoug. — ¹) Les indications se rapportent à l'année budgétaire du 1^{er} Avril 1914 au 31 Mars 1915. — ²) Système Teishinsho. — ³) Les services télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, l'effectif du personnel de l'Administration centrale et des fonctionnaires supérieurs affectés au service radiotélégraphique ne peut être indiqué. — ⁴) Les services télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, les frais d'exploitation exclusivement affectés au service radiotélégraphique ne peuvent être indiqués. — ⁵) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — ⁶) Soit 68.250 fr. pour les stations côtières et 259.500 fr. pour les stations de bord. — ⁷) Ne s'occupent qu'accessoirement du service radiotélégraphique. — ⁸) Soit 9.283 fr. pour les stations côtières et 4.960 fr. pour les stations de bord. — ⁹) Soit 11.630 fr. pour les stations côtières et 435 fr. pour les stations de bord. — ¹⁰) Soit 59.804 fr. pour les stations côtières et 36.227 fr. pour les stations de bord.

Madagascar et Dépendances. — ¹) Ces stations assurent principalement les communications mutuelles. — ²) 4 stations emploient les systèmes de l'Etat français et de la Société française radio-électrique et 1 station emploie le système de la Société française radio-électrique. — ³) Par suite du rattachement provisoire de la télégraphie sans fil au service des Postes et Télégraphes, aucun agent supérieur n'est affecté spécialement au service radiotélégraphique. — ⁴) Radiotélégrammes transmis. Le nombre de radiotélégrammes et de télégrammes de toutes catégories transmis et reçus par les trois stations mentionnées sous I a s'élève à 28.869. — ⁵) Pour la raison indiquée à la note ³), aucune indication ne peut être fournie.

Monaco. — ¹) Système Lepel musical à note variable de la Compagnie Générale de Radiotélégraphie. — ²) Ce chiffre est le total des radiotélégrammes échangés par la station. 74 radiotélégrammes ont été transmis et 43 ont été reçus.

Norvège. — ¹) Année budgétaire du 1^{er} Juillet 1913 au 30 Juin 1914. — ²) Ces stations sont ouvertes essentiellement aux communications mutuelles. — ³) Système Telefunken. — ⁴) Les services télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, aucune indication ne peut être fournie. — ⁵) Non compris la taxe télégraphique pour les radiotélégrammes à destination des navires. — ⁶) Aucune indication ne peut être fournie.

Statistique radiotélégraphique comparative de 1914.

Observations

Nouvelle-Zélande. — 1) Par suite des circonstances anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.

Pays-Bas. — 1) Egalement ouverte à la correspondance publique de longue portée. — 2) Stations établies à bord de navires de guerre. La correspondance publique peut être admise s'il n'y a pas de correspondance officielle. — 3) Le nombre 27 ne comprend pas les sous-marins et les torpilleurs. — 4) Bateaux-phares. — 5) Les systèmes employés sont : 52 Marconi, 32 Telefunken, 24 Marconi-Telefunken, 8 Mixte et 4 S. A. T. F. Les trois stations ouvertes à la correspondance officielle ne sont pas comprises dans ces chiffres. Les sous-marins et les torpilleurs, dont le nombre n'est pas indiqué, emploient le système Telefunken. — 6) Non compris les appareils des stations de la Marine de guerre. — 7) Non compris le personnel de la Marine de guerre. — 8) Les taxes de bord afférentes aux stations exploitées par l'Etat sont comprises dans les taxes côtières de Scheveningue-Port. — 9) Soit 42.874 fr. pour les stations côtières et 18.691 fr. pour les stations de bord. — 10) Soit 6.943 fr. pour les stations côtières et 644 fr. pour les stations de bord.

Perse. — 1) Il n'existe pas de stations radiotélégraphiques.

Roumanie. — 1) Année budgétaire du 1^{er} Avril 1914 au 31 Mars 1915. — 2) Système Branly-Popp. — 3) Le personnel relève du Service maritime roumain. — 4) Soit 2.100 fr. pour les stations côtières et 12.000 fr. pour les stations de bord. — 5) Soit 2.236 fr. pour les stations côtières et 3.500 fr. pour les stations de bord. — 6) Soit 1.240 fr. pour les stations côtières et 5.930 fr. pour les stations de bord.

Russie, y compris Possessions et Protectorats. — 1) Les systèmes employés sont : 25 Telefunken, 15 Willis-Boas, 6 De Forest, 3 Compagnie russe des Télégraphes et des Téléphones sans fil et 4 Marconi. Aucune indication du système employé ne peut être fournie en ce qui concerne 78 stations de bord ouvertes à la correspondance officielle. — 2) Ce renseignement ne se rapporte qu'aux stations de bord exploitées par les compagnies privées. — 3) Le service radiotélégraphique étant fusionné avec d'autres services, on ne peut établir de distinction pour le personnel, les radiotélégrammes et les recettes. — 4) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. Aucune indication ne peut être fournie en ce qui concerne les stations de bord. — 5) Les renseignements concernant les stations ouvertes à la correspondance officielle ne peuvent être fournis par suite de circonstances de guerre. — 6) Les systèmes employés sont : 32 Telefunken, 22 Willis-Boas, 7 Compagnie russe des Télégraphes et des Téléphones sans fil, 4 De Forest et 1 Marconi. — 7) Le service radiotélégraphique étant fusionné avec d'autres services, on ne peut établir de distinction pour les radiotélégrammes, les recettes et les dépenses.

Sierra-Leone. — 1) Par suite des circonstances anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.

Somalie britannique. — 1) Par suite des circonstances anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.

Somalie italienne. — 1) Système Marconi.

Suède. — 1) Les systèmes employés sont : 19 Telefunken, 37 Marine suédoise et 10 Marconi. — 2) Ce chiffre se rapporte uniquement aux stations de l'Administration des Télégraphes et des Chemins de fer de l'Etat. — 3) En outre, 4.540 télégrammes de service ont été échangés entre les stations côtières de Sassnitz et de Trälleborg. — 4) Chiffre approximatif. — 5) Aucune indication exacte ne peut être fournie.

Trinité et Tobago. — 1) Par suite des circonstances anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.

Tunisie. — 1) Système de la Marine française. — 2) L'exploitation des stations est assurée par la Marine française. — 3) Cette indication ne peut être fournie.

Uruguay. — 1) Système Telefunken. — 2) Le service radiotélégraphique relatif à la correspondance publique générale étant fusionné avec celui touchant la correspondance officielle et avec d'autres services, l'effectif du personnel — qui varie d'ailleurs selon les nécessités du service — ainsi que les dépenses ne peuvent être indiqués.

Zanzibar. — 1) Par suite des circonstances anormales survenues en 1914, aucune indication ne peut être fournie.

